



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Chamarande

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DU CENTRE-ESSONNE
Communes des cantons de Brétigny-sur-Orge,
Etréchy et Mennecy

Synthèse communale

Chamarande

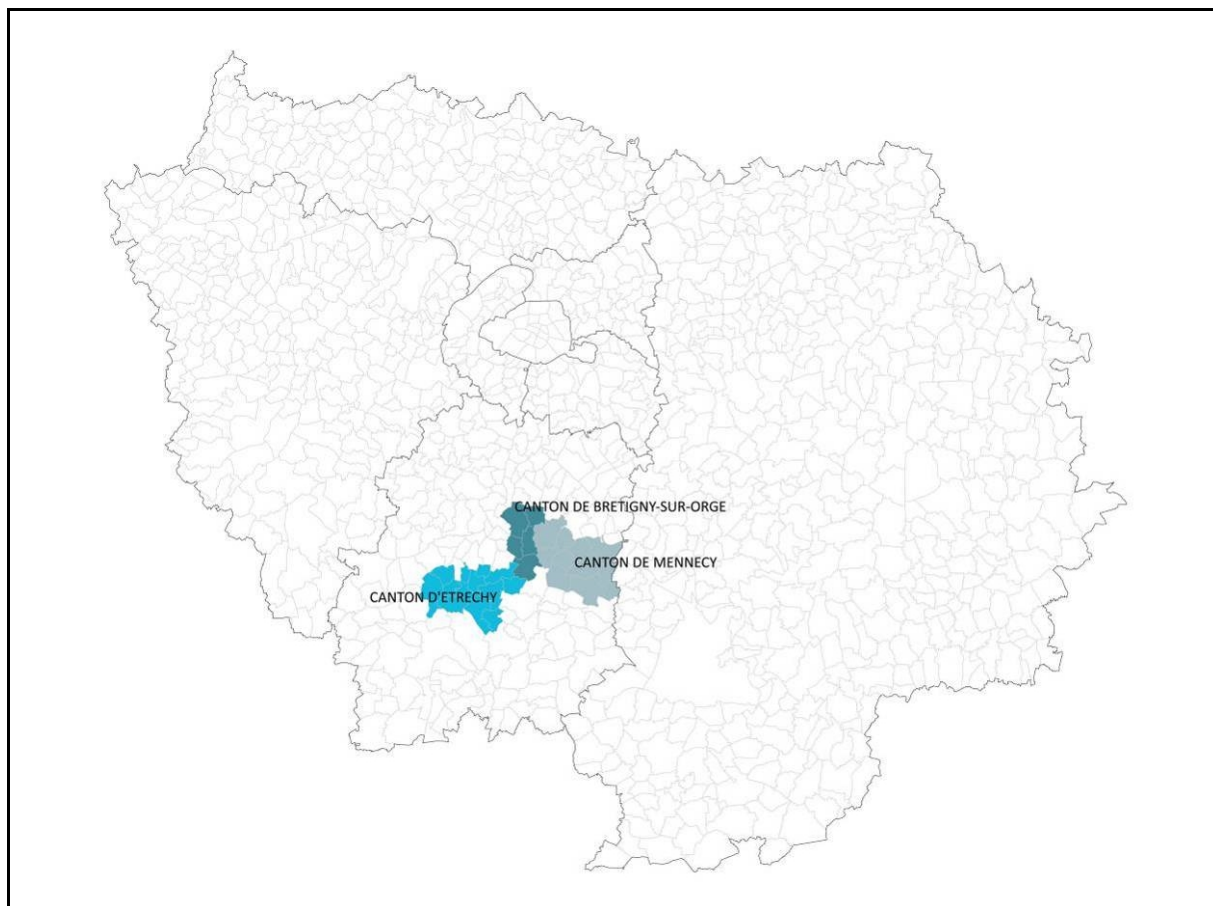
Canton d'Etréchy

Etude réalisée par **Guillaume Tozer**, chargé de mission
et **Maud Marchand**, stagiaire

Sous la responsabilité scientifique de **Brigitte Blanc**, conservateur du
patrimoine, adjointe au chef de service

Avec le conseil scientifique de **Roselyne Bussière**, conservateur du patrimoine

Service Patrimoines et Inventaire
Région Île-de-France
2009



Territoire du diagnostic patrimonial dans son contexte francilien

Couverture : Centre-bourg de Chamarande depuis le point de vue du Belvédère

CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

La convention signée en 2008 entre le Conseil Général de l'Essonne et le Conseil Régional d'Île-de-France prévoit d'établir un diagnostic du patrimoine culturel du territoire situé « entre Juine et Orge ».

Ce territoire est divisé en trois cantons comprenant vingt-neuf communes :

Etréchy	Mennecy	Brétigny-sur-Orge
Auvers-Saint-Georges	Auvernaux	Brétigny-sur-Orge
Bouray-sur-Juine	Ballencourt-sur-Essonne	Leudeville
Chamarande	Champcueil	Marolles-en-Hurepoix
Chauffour-lès-Etréchy	Chevannes	Le Plessis-Pâté
Etréchy	Le Coudray-Montceaux	Saint-Vrain
Janville-sur-Juine	Echarcon	
Lardy	Fontenay-le-Vicomte	
Mauchamps	Mennecy	
Souzy-la-Briche	Nainville-les-Roches	
Torfou	Ormoy	
Villeconin	Vert-le-Grand	
Villeneuve-sur-Auvers	Vert-le-Petit	

Le territoire d'étude est situé en zone périurbaine, soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne et susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité. La partie septentrionale du territoire est en effet largement urbanisée (Communautés d'agglomération du Val d'Orge et de Seine-Essonne) et le phénomène tend à s'étendre vers les communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation significative du patrimoine rural et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et/ou de terres agricoles.

La limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la seconde Guerre mondiale (1945). Toutefois, certains édifices postérieurs à cette date, mais dont l'intérêt patrimonial est incontestable, seront intégrés au diagnostic patrimonial.

Ce diagnostic permettra de mettre en place des stratégies pour la gestion du territoire des communes, par le biais de l'amélioration des documents d'urbanisme municipaux, en prenant en compte le patrimoine et en envisageant une gestion plus raisonnée du bâti et des projets urbains.

Enfin, les études menées sur les cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy dans le cadre du diagnostic patrimonial permettront de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour un inventaire topographique du patrimoine culturel. Il est en effet important de noter que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait, en aucun cas, remplacer la conduite d'un inventaire topographique traditionnel. Faute de temps, les analyses typologiques et architecturales menées dans le cadre d'un diagnostic patrimonial sont lacunaires et bien souvent superficielles dans la mesure où le recensement est effectué, dans la grande majorité des cas, depuis le domaine public exclusivement.

METHODOLOGIE

Les communes étudiées dans le cadre du diagnostic patrimonial du Centre-Essonne ont chacune fait l'objet de la rédaction d'une synthèse communale.

Cette synthèse, réalisée sous forme de monographie, est le fruit d'une méthodologie élaborée dans le cadre du diagnostic patrimonial faisant appel à un ensemble de travaux réalisés en trois phases (pour le détail des travaux, se reporter à la synthèse générale) :

- préparation du travail de terrain (1 journée par commune)
- travail de terrain (1 journée par commune)
- rendu du travail de terrain (2 jours par commune)

D'un point de vue méthodologique, il a fallu réfléchir à la mise en place d'outils de travail novateurs, en adéquation avec le territoire étudié, avec les typologies patrimoniales mais également avec la durée, très courte, prévue pour la conduite de ce diagnostic.

C'est ainsi qu'une fiche de recensement a été élaborée, comportant seize champs destinés à relever les principales caractéristiques des édifices recensés (*cf. document p. 5*).

Les édifices recensés, comprenant aussi bien les édifices publics que l'habitat privé, sont classés par typologie (*cf. Glossaire*).

Il est important de noter que de nombreux bâtiments ruraux, constitutifs du patrimoine ordinaire* d'un territoire et donc de son identité, ont été écartés lors du recensement en raison des trop nombreuses transformations structurelles relevées (dénaturations : surélévation d'un bâtiment, construction d'extensions, percements de baies régulières et disproportionnées...).

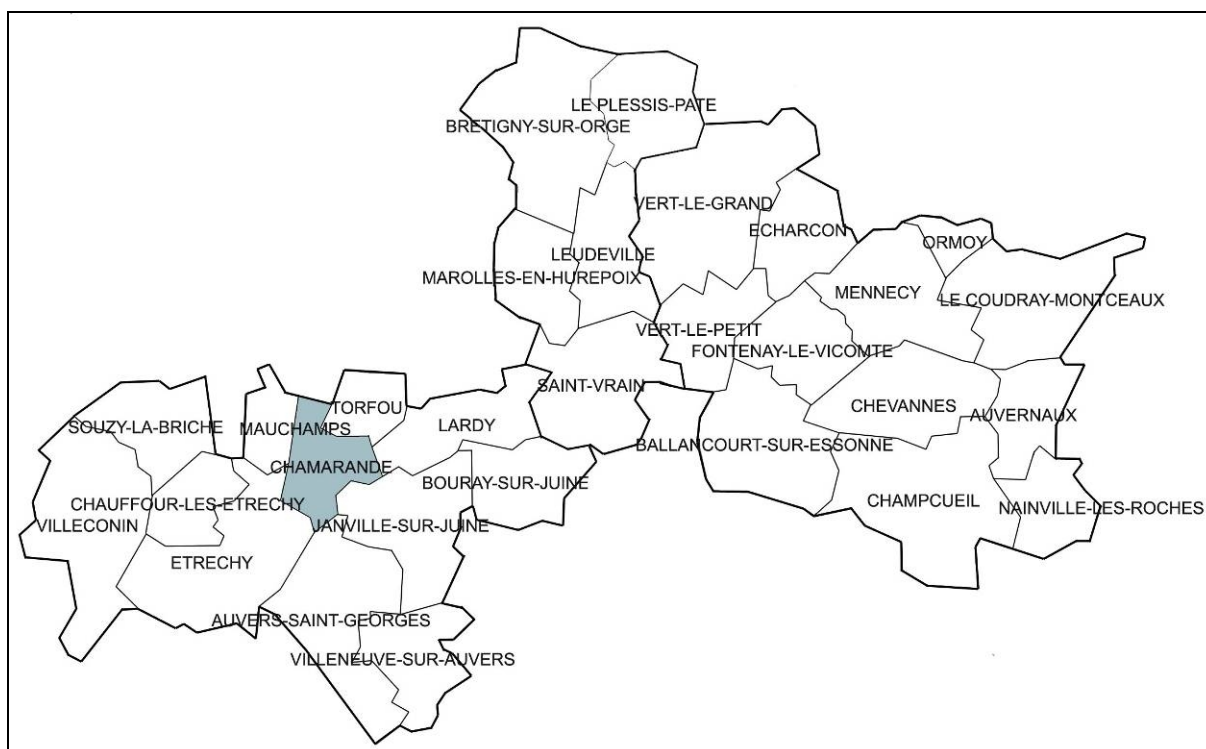
Certains outils utilisés au cours de l'étude sont inhérents à la conduite d'un inventaire topographique (report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel) tandis que d'autres font appel à des notions relevant d'institutions extérieures à l'Inventaire général du patrimoine (type *Observatoire photographique du Paysage* qui permet de mesurer les évolutions paysagères au cours du XX^e siècle – *cf. infra*).

Une base de données, regroupant tous les éléments patrimoniaux recensés sur le terrain, a également été élaborée. Les informations issues de cette base de données permettent d'avoir une idée précise des typologies architecturales et de l'état du bâti patrimonial sur le territoire de chaque commune.

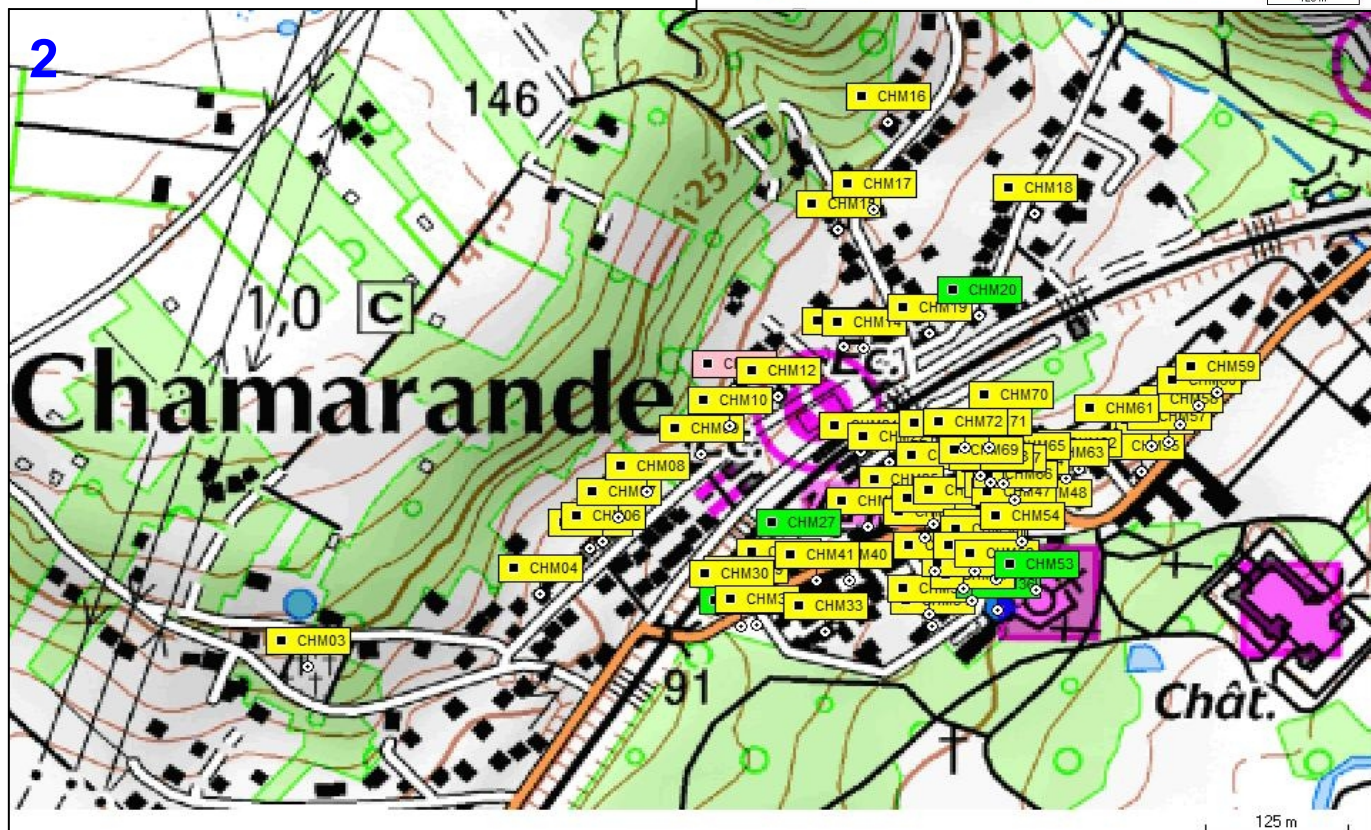
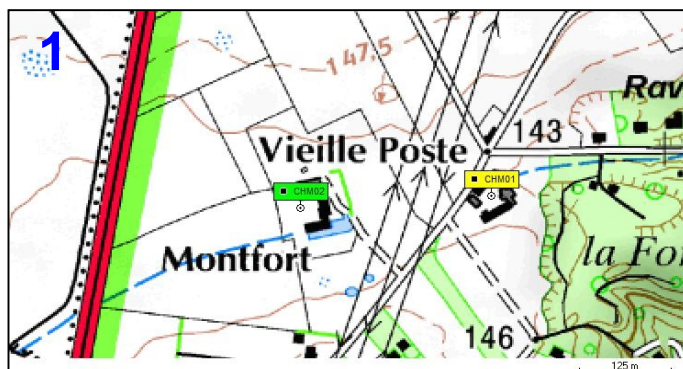
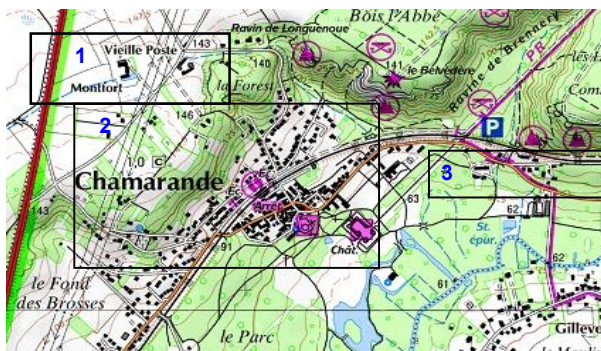
Enfin, un SIG (Système d'Information Géographique), réalisé à partir de la carte IGN au 1/25000, permet d'avoir une bonne lisibilité de la concentration du bâti foncier à caractère patrimonial dans chaque commune. Hiérarchisés par degré d'intérêt, les éléments patrimoniaux recensés sont intégrés à ce SIG à l'aide d'un code couleur (jaune pour « intéressant », vert pour « remarquable », rouge pour « exceptionnel »).

ADRESSE:				N° Fiche:	
				Référence cadastrale:	
Datation:	Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	Date portée	Signature:
Implantation:	village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé	Pré-inventaire	OUI NON
TYPLOGIE					
cour commune	pavillon	mairie	église	maison de bourg	petit patrimoine vernaculaire:
ferme	villa	mairie / école	château	maison à boutique	
maison rurale	maison de notable	école	moulin	puits	autre:
maison de vigneron	immeuble	gare	monument aux morts		
MATERIAUX DE COUVERTURE					
tuiles mécaniques		tuiles plates	ardoises		autre:
PARTIES CONSTITUANTES			MATERIAUX GROS-ŒUVRE		
communs	colombier	puits	meulière	moellons	pierre de taille briques
four	autre:		calcaire	autre:	
SECOND-ŒUVRE ET DECOR					
modénature	chaînage d'angle	ferronnerie	aisselier	disparu	autre:
céramique	rocaillage	balcon	devanture de boutique	néant	
INTERET					
architectural		morphologique		urbain	pittoresque historique
Transformations de surface		DEGRE			
OUI	NON	inaccessible intéressant remarquable		exceptionnel	
PHOTOS, REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:					

COMMUNE		CANTON		
CHAMARANDE (1 082 Hab.)		BRETIGNY-SUR-ORGE	ETRECHY	MENNECY
NOMBRE D'EDIFICES RECENSES : 75				
NOMBRE D'EDIFICES DENATURES : 43				
DEGRE D'INTERET				
exceptionnel (1)	remarquables (6)	intéressants (68)	inaccessible	
TYPOLOGIES PATRIMONIALES DOMINANTES				
Villas (16)	Maisons de bourg (11)	Maisons rurales (9)	Fermes (9)	Pavillons (7)
PARTICULARITES PAYSAGERES				
Voie ferrée	Parc de château	Vallée de la Juine	Carrières de grès	
DOCUMENT D'URBANISME				
PLU	POS			



Localisation de la commune par rapport au territoire d'étude du diagnostic patrimonial



Diagnostic patrimonial 2009

CHAMARANDE

ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES
D'INTERET PATRIMONIAL
(Extrait du SIG)

Légende

- ABC01 Patrimoine bâti exceptionnel
- ABC02 Patrimoine bâti remarquable
- ABC03 Patrimoine bâti intéressant
- ABC04 Patrimoine bâti inaccessible

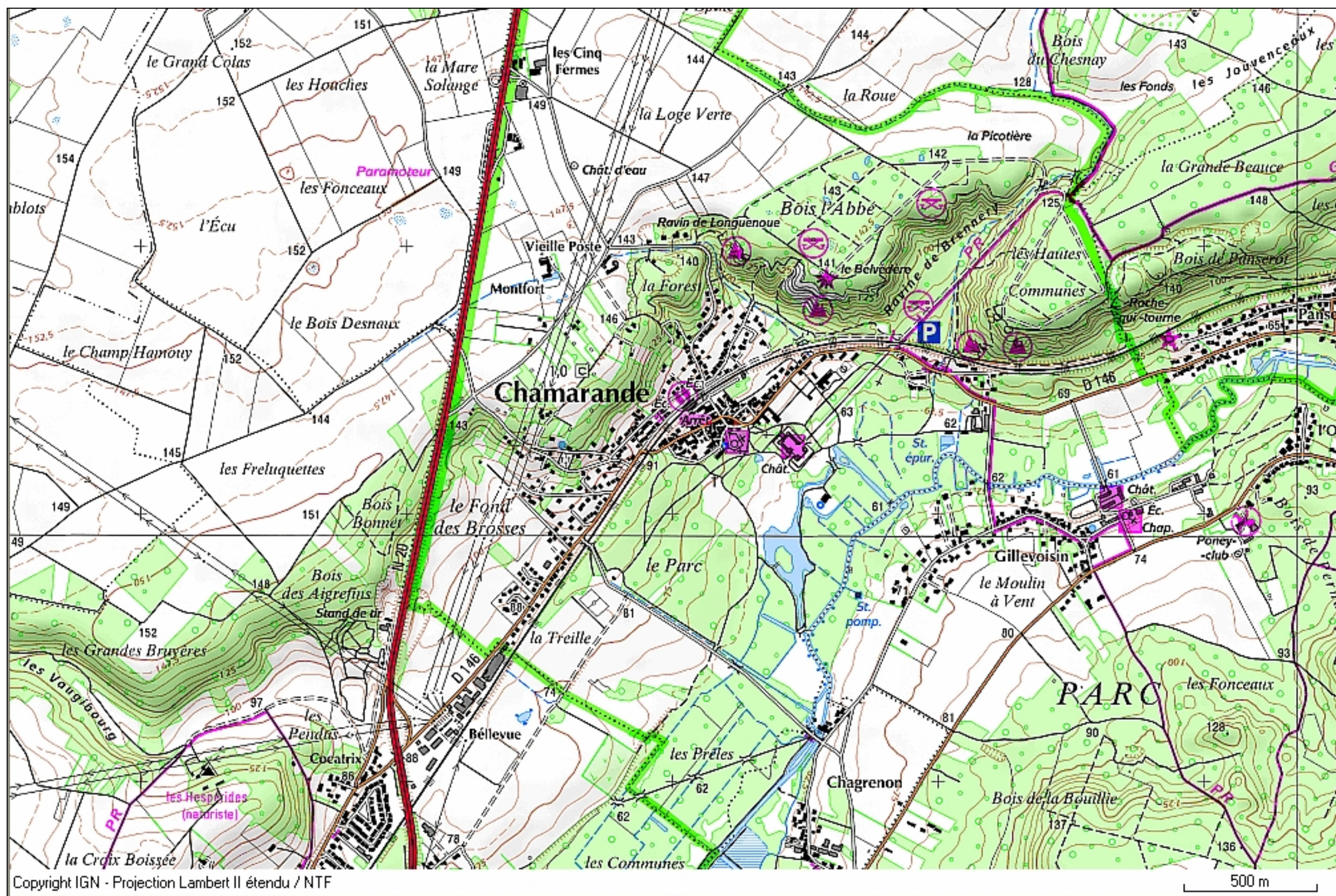
ELEMENTS BATIS RECENSES SUR LA COMMUNE DE CHAMARANDE :

La commune comporte soixante-quinze éléments recensés dont :

- 1 édifice exceptionnel (CHM75 : château de Chamarande)
- 6 édifices remarquables (CHM02 : ferme de Montfort ; CHM20 : villa ; CHM27 : villa ; CHM31 : monument aux morts ; CHM36 : lavoir ; CHM53 : église Saint-Quentin)
- 68 édifices intéressants

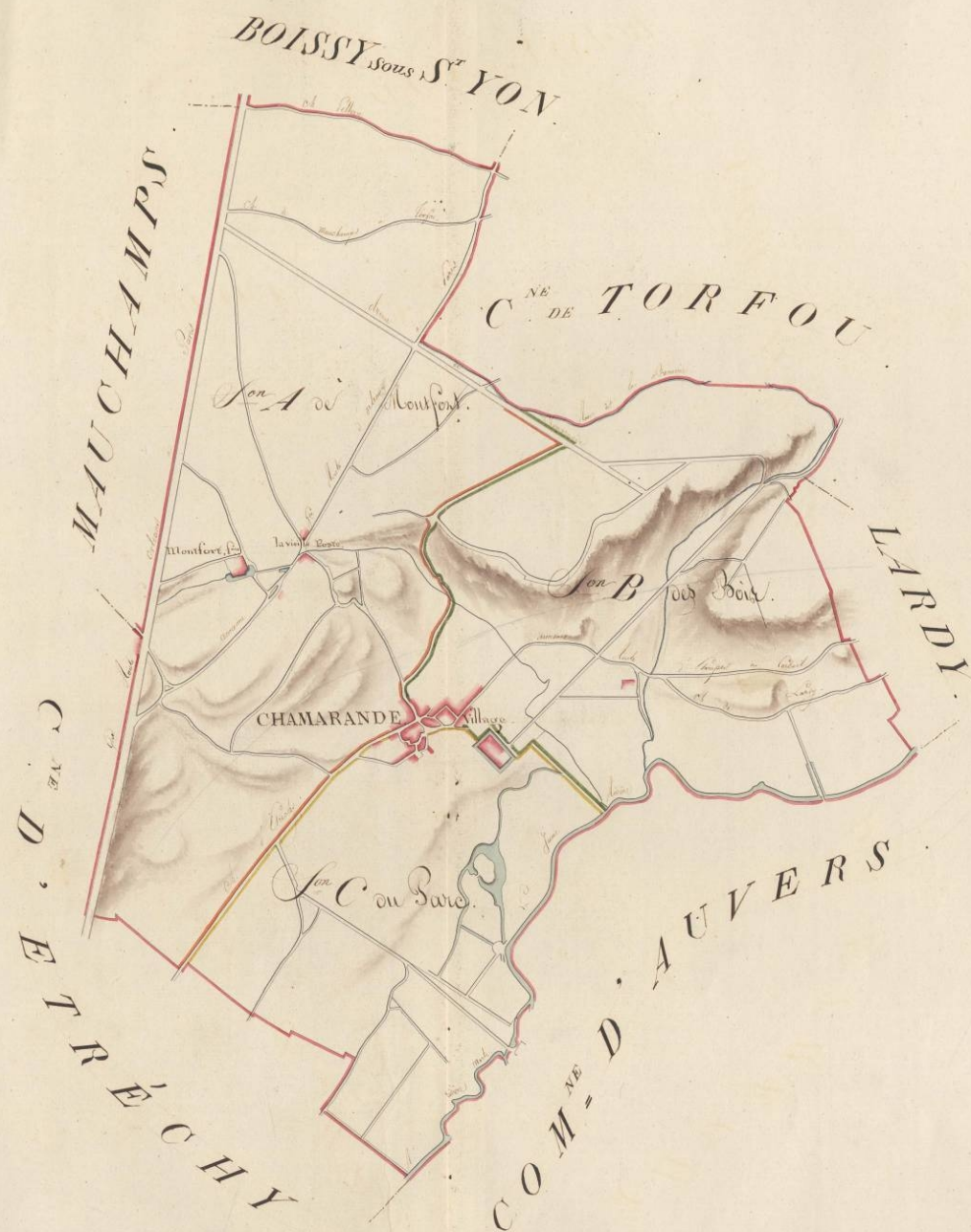
Les édifices recensés se répartissent de la manière suivante :

- 16 villas (CHM04, CHM06, CHM09, CHM11-14, CHM16, CHM19-20, CHM25, CHM27, CHM51, CHM55, CHM63, CHM65)
- 12 maisons de bourg (CHM24, CHM30, CHM43-44, CHM47, CHM49-50, CHM57-58, CHM68, CHM71-72)
- 9 fermes (CHM01-02, CHM26, CHM33, CHM35, CHM40, CHM56, CHM70, CHM73)
- 9 maisons rurales (CHM127, CHM29, CHM34, CHM37, CHM39, CHM59-60, CHM62, CHM64)
- 7 pavillons (CHM05, CHM07-08, CHM10, CHM15, CHM18, CHM28)
- 3 maisons à boutique (CHM45-46, CHM69)
- 2 autres (CHM23, CHM38)
- 1 immeuble (CHM67)
- 1 château (CHM75)
- 1 abri de cantonnier (CHM74)
- 1 puits (CHM61)
- 1 église (CHM53)
- 1 presbytère (CHM52)
- 1 école (CHM54)
- 1 mairie (CHM48)
- 1 gare (CHM21)
- 1 maison de notable (CHM22)
- 1 cour commune (CHM42)
- 1 annexe de maison à boutique (CHM66)
- 1 grange (CHM41)
- 1 lavoir (CHM36)
- 1 calvaire (CHM32)
- 1 monument aux morts (CHM31)
- 1 croix (CHM03)



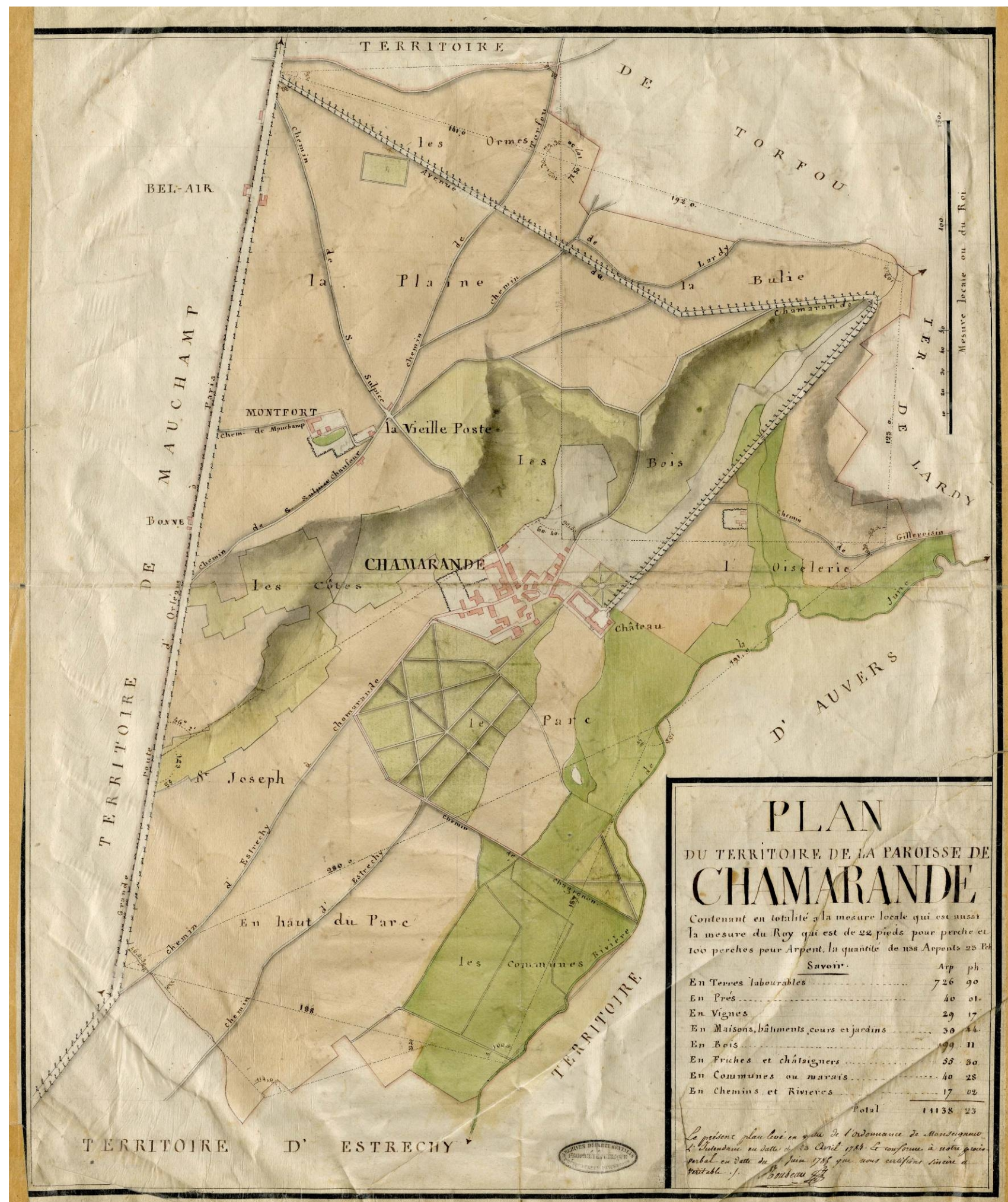
Carte I.G.N. de la commune de Chamarande extraite du Logiciel CARtoExploreur3.

Tableau d'assemblage
 du plan cadastral parcellaire de la commune de
CHAMARANDE.
 dressé à la suite des opérations cadastrales de 1817.
 Département de Seine et Oise.
 Commune de Chamarande, le 20^{ème} 1817 sous l'administration de
 M. Le Baron DESTOUCHES, Maire.
 et sous la direction
 de M. Leroy, Directeur des Contributions
 et M. Choppin, Ingénieur-Ordreur
 par M. de Dommé, Sous-Préfet.



Echelle
 de 1 mètre pour 10000.
 3P427

Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Chamarande - 1817 © Archives départementales de l'Essonne



Plan d'intendance de la commune de Chamarande (1780-1789) © Archives départementales de l'Essonne

I – LE VILLAGE, DU CADASTRE NAPOLEONNIEN A NOS JOURS

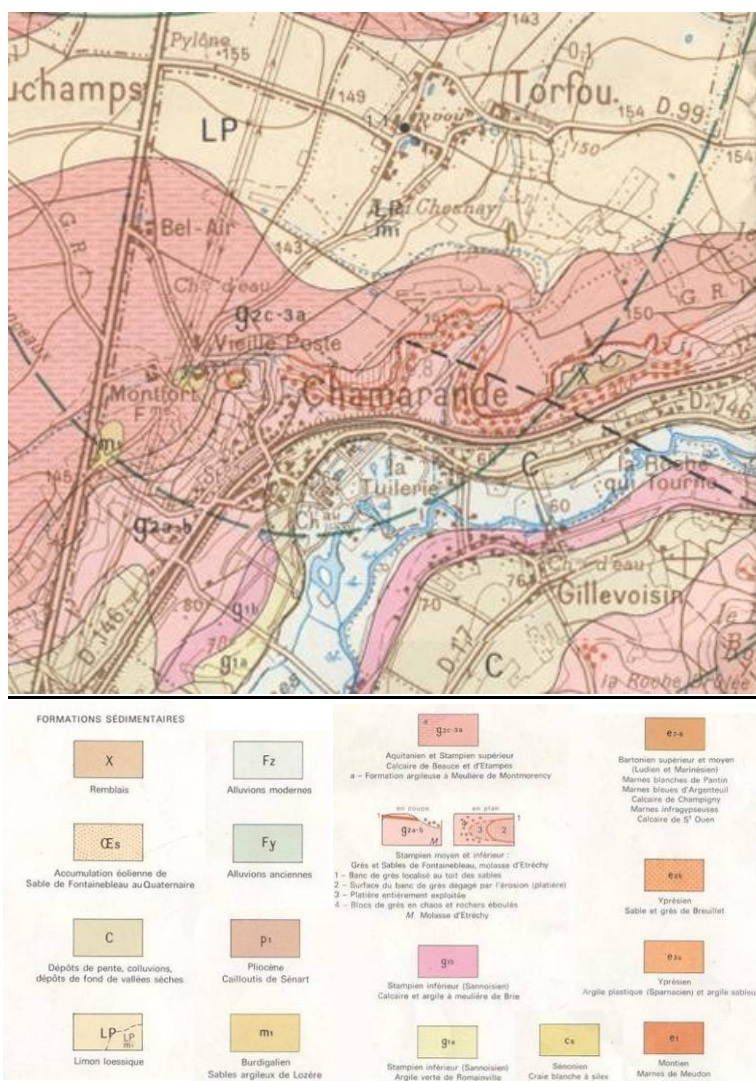
Chamarande est un village de fond de vallée dont l'altitude varie entre 62 et 155 mètres.

D'un point de vue géologique, la commune de Chamarande est située à la marge septentrionale du plateau de Beauce.

Le sol du fond de la vallée est constitué de colluvions et d'argile verte de Romainville.

On trouve également du calcaire de Beauce et d'Etampes sur le plateau et une poudre sablo-argilo-calcaire à la base de laquelle on observe un cailloutis de meulière. Les coteaux sont constitués de grès, sous forme de banc dégage par l'érosion ou de rochers éboulés.

La composition géologique du sous-sol explique l'emploi récurrent de meulière, de calcaire et de grès comme matériaux de construction dans les édifices chamarandais.

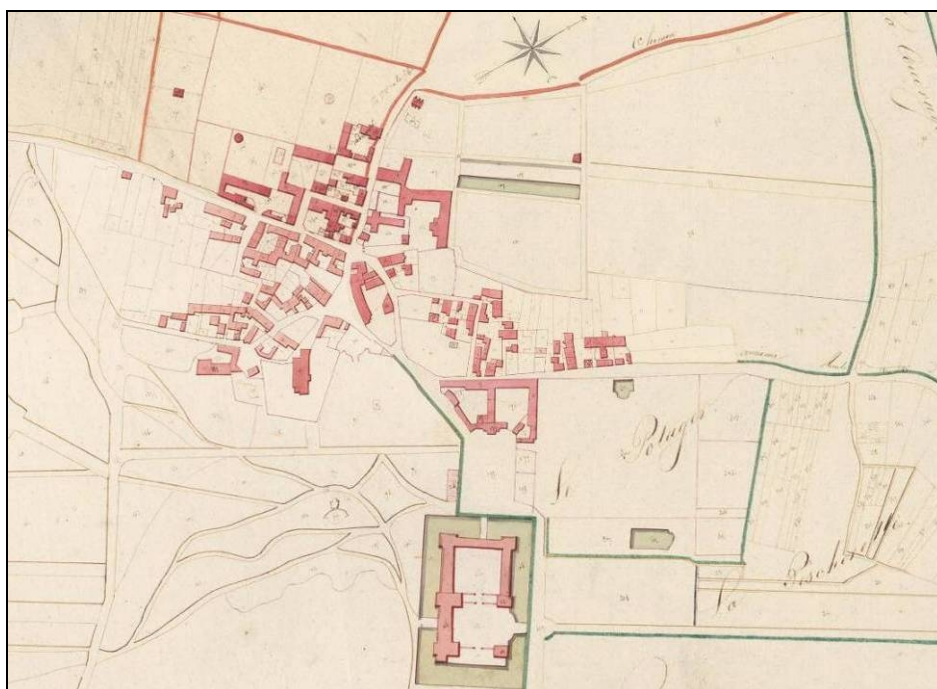


Extrait de la carte géologique au 1/50000 Etampes XXIII-16 © I.G.N.

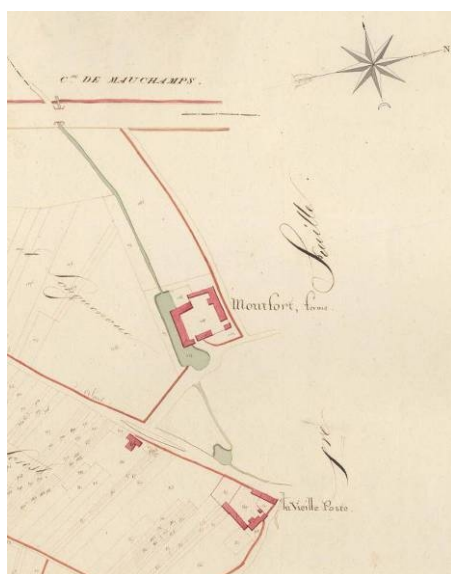
A - LE CADASTRE NAPOLEONNIEN

Bonnes fut débaptisé en 1686 à la demande de la famille d'Ornaison qui acquit les terres de la seigneurie quelques années auparavant (1684). Ainsi, Chamarande fut choisi en mémoire de la province d'origine de la famille d'Ornaison : le Forez. Cette ancienne province de France correspond approximativement à la partie centrale du département de la Loire et à une partie des départements de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

La commune de Chamarande comptait 343 habitants en 1821. Les constructions étaient principalement concentrées le long des actuelles rue du Commandant Maurice Arnoux, rue de la Fontaine et rue de la Gare. Les fermes, les maisons rurales et les maisons de bourg constituaient alors la majeure partie des constructions.



Assemblage d'extraits de la 3^{ème} feuille de la section A, de la 1^{ère} feuille de la section B et de la section C du cadastre napoléonien (1817).



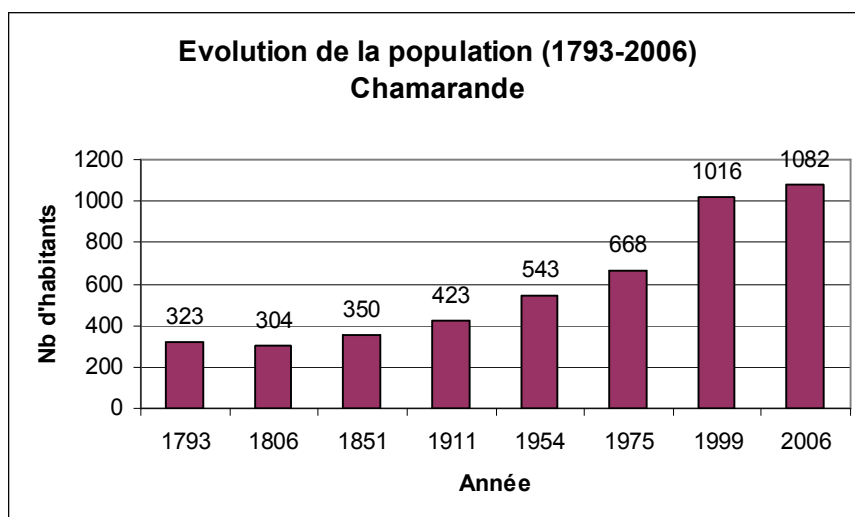
Sur les soixante-quinze édifices recensés au cours de notre étude, vingt-sept sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieurs au cadastre napoléonien (huit fermes, quatre maisons rurales, quatre maisons de bourg, deux maisons à boutique, une villa, une maison de notable, une cour commune, un château, une école, un presbytère, l'église et deux autres). Ces différents édifices ont subi des transformations, mais leur typologie, hormis pour CHM23 et CHM38, est encore lisible.

Extrait de la section A, 3^{ème} feuille du cadastre napoléonien (1817) sur lequel on distingue la ferme de Montfort et le relais de poste situés sur l'ancien tracé de la route royale de Paris à Orléans © A.D. 91.

B – FACTEURS D'ÉVOLUTION SPATIALE, MORPHOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

1 – Evolution démographique : un doublement de la population au cours de la seconde moitié du 20^e siècle

La commune de Chamarande a connu une évolution constante entre le dénombrement de 1793 et celui de 1954. L'essor démographique est ensuite relativement important puisque la population double entre 1954 et 1999.



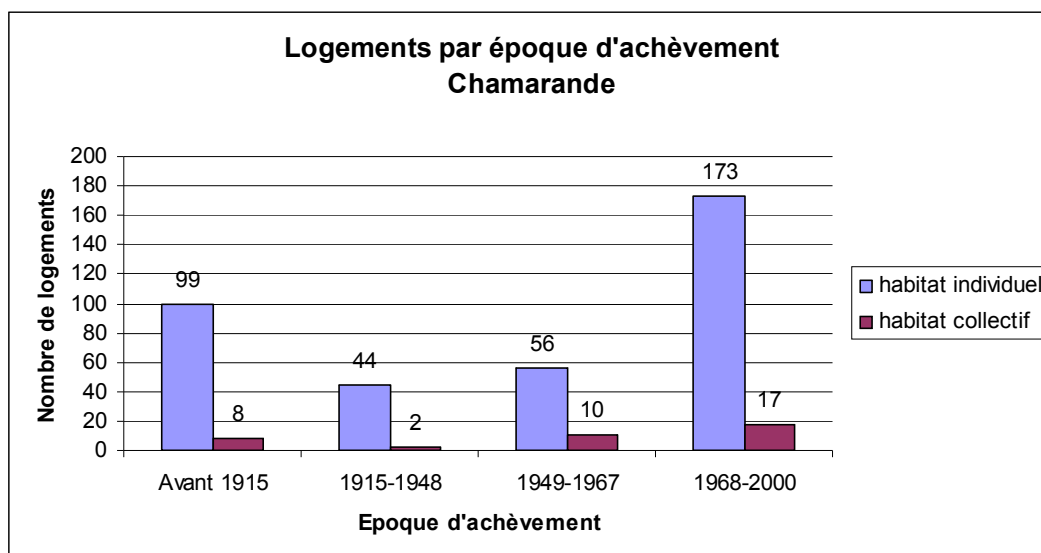
La population augmente d'environ 6% entre 1999 et 2006, soit un gain de 66 habitants.

2 – Une politique d'urbanisation qui tend à privilégier le regroupement pavillonnaire

La commune de Chamarande s'étend sur 574 hectares. L'espace urbain construit représente 9,9% du territoire communal (*cf. IAURIF*), soit environ 57 hectares.

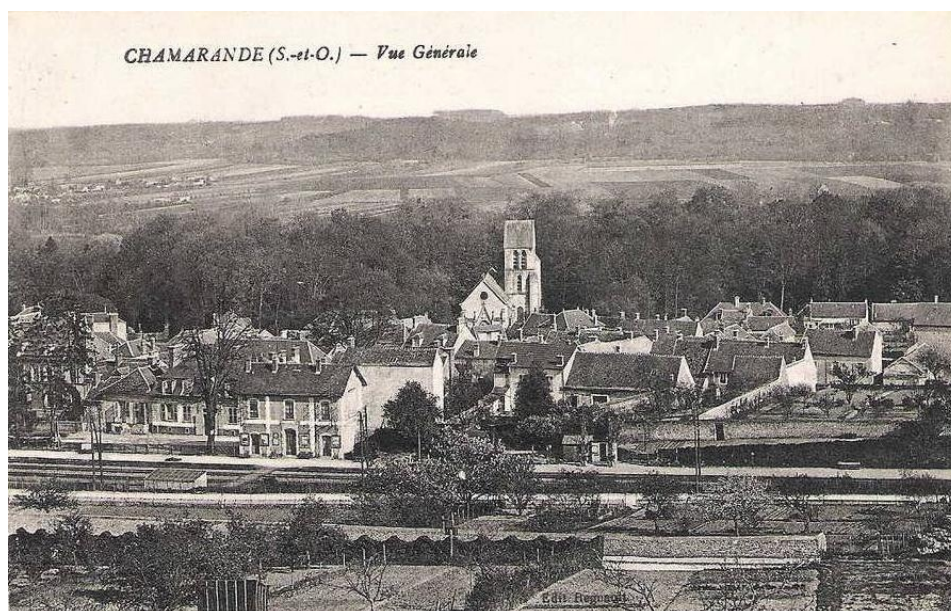
En 2000, le nombre de logements construits sur le territoire de Chamarande s'élevait à 409, dont 256 construits depuis 1949.

Une partie des permis de construire a été accordée dans le cadre de lotissements pavillonnaires groupés.



3 – La forme actuelle du village : un étalement urbain relativement ancien qui se développe sur les bords de coteaux

Le développement de l'habitat pavillonnaire est un phénomène relativement ancien à Chamarande. Il a été favorisé par la présence de la ligne de chemin de fer et de la gare. L'étalement urbain s'est effectué dans un premier temps en privilégiant le secteur situé entre les voies ferrées et le coteau (rue des Frères Bolifraud, rue du Couvent, rue des Ecoles et rue de la Victoire). L'urbanisation récente tend à privilégier le développement de la partie méridionale de la commune, le long de la Route d'Etréchy (rue du Poirier Sablet et Impasse des Acacias).



Carte postale, datant du début du XX^e siècle, sur laquelle on distingue la voie ferrée et le centre-bourg de Chamarande depuis les parcelles situées entre la rue des Ecoles et la rue des Frères Bolifraud. A l'heure actuelle, les parcelles sont loties.



Ligne de chemin de fer du Paris-Orléans depuis le pont de la rue du Commandant Maurice Arnoux.

L'urbanisation de la commune est conditionnée par la présence du domaine du château de Chamarande, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 23 février 1955. Cette emprise d'une centaine d'hectares constitue un frein majeur à l'étalement urbain et explique le développement de la commune en direction des coteaux.



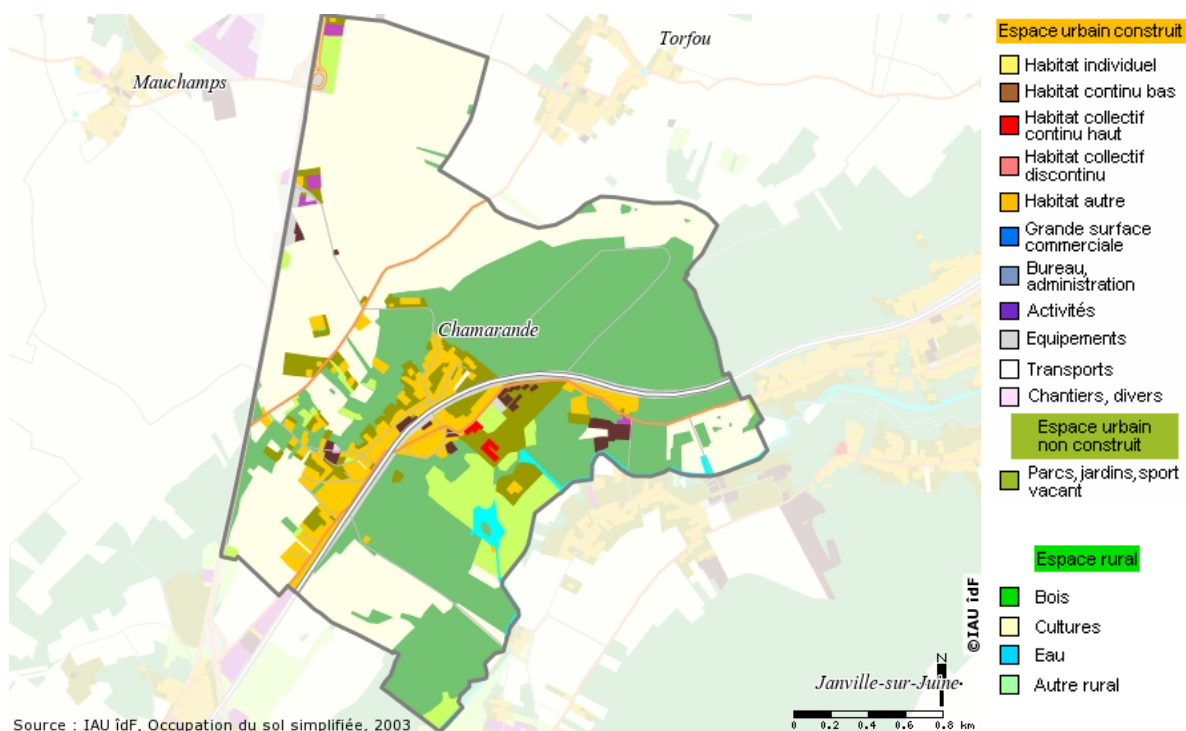
Chamarande depuis le point de vue du Belvédère. A gauche, le domaine du château de Chamarande.

D'autre part, le centre-bourg historique de Chamarande est relativement bien conservé comme en témoigne la photographie de la rue du Commandant

Maurice Arnoux sur laquelle on distingue les alignements de maisons et les murs de clôture en pierre.



Rue du Commandant Maurice Arnoux



Mode d'Occupation du Sol simplifiée extrait du SCOT de la CC du Val d'Essonne

Le document ci-après réalisé en superposant la carte IGN des années 1970 (dossier de pré-inventaire) sur celle de 2005 permet d'avoir une bonne lisibilité de l'extension récente du bâti sur la commune de Chamarande.

Page suivante : Evolution des emprises foncières entre les années 1970 et 2005

Légende :



Limites communales



Axes principaux



Axes secondaires

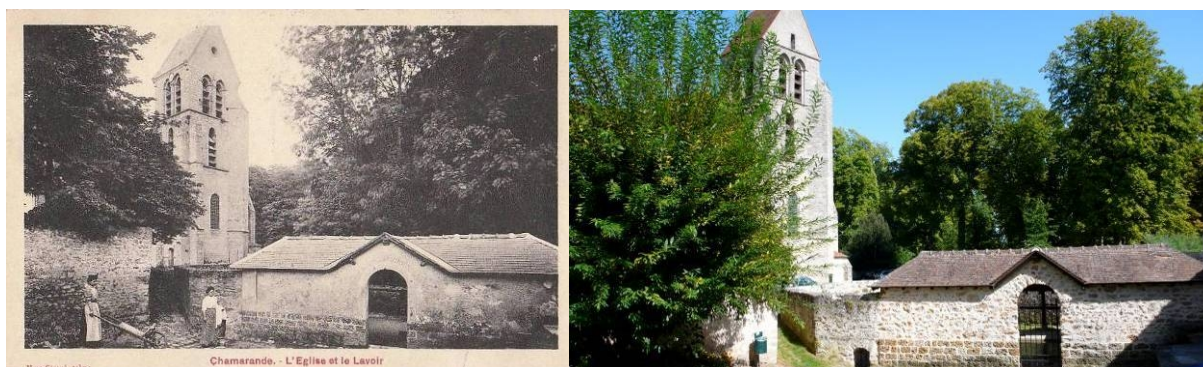


Emprises foncières sur le territoire de la commune dans les années 1970, d'après les cartes IGN contenues dans les dossiers de pré-inventaire

Cartes copyright IGN 1970-2005

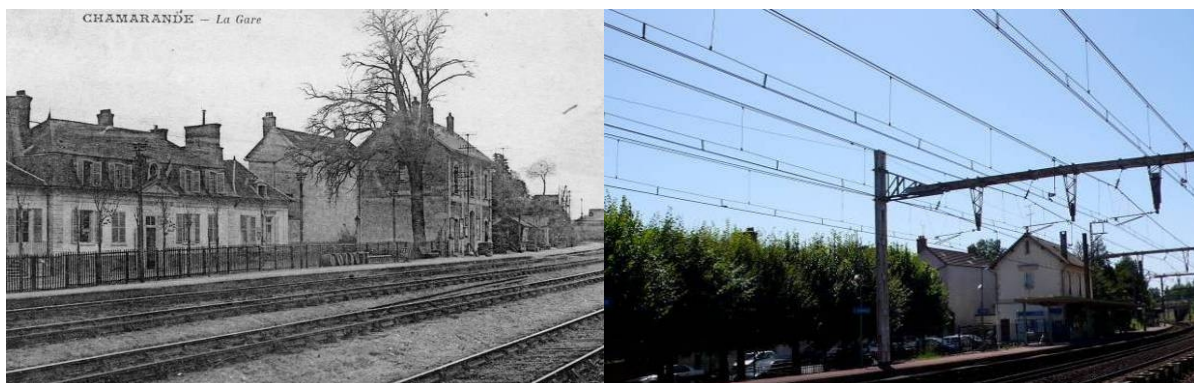
4 – Evolution des paysages au cours du XX^e siècle

L'étude de la dynamique des paysages, grâce à la mise en parallèle de photographies prises à différentes époques, permet d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause afin d'orienter favorablement l'évolution des paysages (*Observatoire Photographique du Paysage*). L'utilisation de cet outil à l'échelle communale permet d'avoir une bonne idée de l'évolution urbaine et paysagère.



Carte postale, datée du début du XX^e siècle, de l'église et du lavoir et photographie du même point de vue prise au cours du mois d'août 2009.

La mise en parallèle des deux documents permet de constater qu'il n'y a pas eu d'évolution significative des éléments constituant le point de vue. Le lavoir et les murs de clôture sont toujours en place. L'église Saint-Quentin (ISMH1926) a conservé les mêmes caractéristiques architecturales. Seul l'oculus situé dans le pignon du clocher a été modifié et transformé en baie simple.



Carte postale, datée du début du XX^e siècle, du bâtiment des voyageurs de la gare de Chamarande et photographie du même point de vue prise au cours du mois d'août 2009.

Le constat effectué sur la première série de documents s'applique également à la seconde. Les bâtiments sont toujours en place. Le bâtiment des voyageurs de la gare de Chamarande et l'ancienne gendarmerie (située derrière la rangée d'arbres) n'ont pas subi de transformations majeures. On note cependant la disparition des souches de cheminées sur les pignons du bâtiment des voyageurs. L'évolution la plus notable concerne l'électrification de la ligne de chemin de fer. La section de Paris-Austerlitz à Etampes fut électrifiée en 1925 (1 500 volts). A l'heure actuelle, le paysage de la ligne est en effet marqué par la présence des lignes aériennes de traction électrique (caténaires).

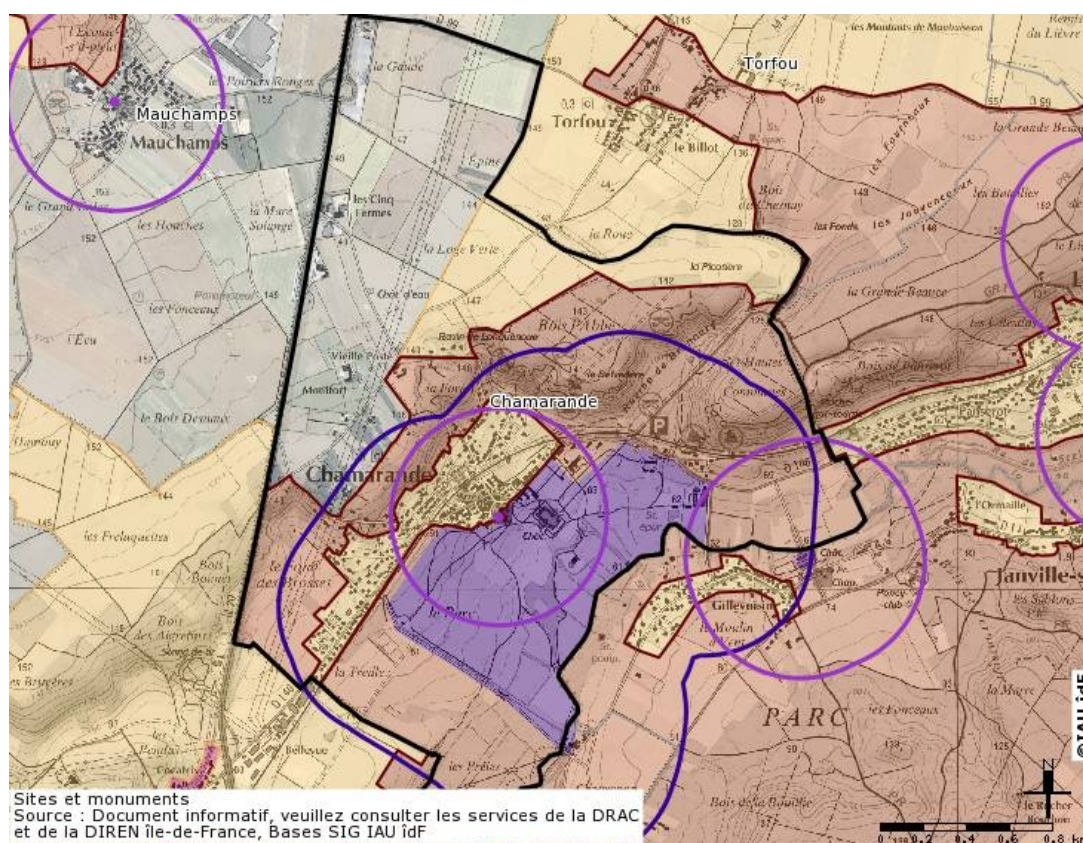
II – CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

A - MONUMENTS HISTORIQUES ET SERVITUDES

Le domaine de Chamarande, comprenant le château, les douves, les deux pavillons, les communs, le pavillon de chasse, l'orangerie, l'auditoire, la serre octogonale, le buffet d'eau, la petite pyramide et les grilles, est classé aux monuments historiques (CMH1981).

Chamarande compte un édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH) : le clocher de l'église Saint-Quentin (ISMH1926). La commune est également soumise au périmètre de protection du château de Gillevoisin (ISMH1969) situé de l'autre côté de la Juine, à Janville-sur-Juine.

Enfin, une grande partie du territoire est soumise au périmètre de protection du site de la vallée de la Juine.



B - Familles architecturales dominantes dans la commune

Récapitulatif du patrimoine recensé à Chamarande :

	Inaccessible	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Total
Habitat					
Villas		14	2		16
Maisons de bourg		12			12
Fermes		8	1		9
Maisons rurales		9			9
Pavillons		7			7
Maisons à boutique		3			3
Maison de notable		1			1
Château				1	1
Cour commune		1			1
Immeuble		1			1
Autres		2			2
Autre					
Eglise			1		1
Presbytère		1			1
Ecole		1			1
Mairie		1			1
Gare		1			1
Abri de cantonnier		1			1
Puits		1			1
Annexe de maison à boutique		1			1
Grange		1			1
Lavoir			1		1
Calvaire		1			1
Monument aux morts			1		1
Croix		1			1
Total		68	6	1	75

La faible proportion d'édifices « ante-cadastrés » recensés (vingt-sept sur soixante-quinze) s'explique par le nombre de bâtiments dénaturés mais également par la dynamique urbaine consécutive à l'établissement d'une gare de voyageurs (1861).

Les matériaux de construction les plus employés sur le territoire communal sont la meulière, le calcaire et le grès. Ce dernier matériau se retrouve le plus souvent sous forme de blocs grossièrement équarris dans les chaînages d'angle.



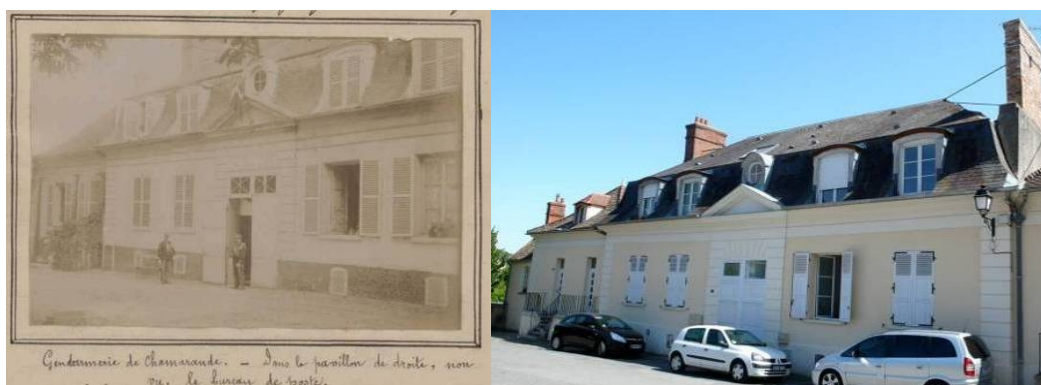
La construction de l'église Saint-Quentin (ISMH1926) remonte au XII^e siècle. Elle fut remaniée à plusieurs reprises, notamment au cours du XIX^e siècle grâce à l'intervention du duc de Persigny, ministre de l'intérieur de Napoléon III et ancien propriétaire du château. Un édicule fut également ajouté au flanc nord de l'église au XIX^e siècle : la chapelle des Talaru.

Le bâtiment de la mairie de Chamarande (CHM48) n'a pas subi de transformations structurelles majeures au cours du XX^e siècle. Cet édifice, construit en 1866, est composé d'un étage carré et de trois travées. En revanche, on constate la disparition de la modénature de briques dont on devine encore certains éléments sous l'enduit. Le fronton est toujours en place et la date de construction de l'édifice a été ajoutée.



Photographie de la mairie de Chamarande extraite de la Monographie de l'Instituteur et photographie du même bâtiment prise au cours du mois d'août 2009.

L'ancienne gendarmerie de Chamarande (CHM22), aujourd'hui transformée en maison de notable, a conservé les mêmes caractéristiques architecturales qu'à la fin du XIX^e siècle.



Document extrait de la Monographie de l'Instituteur et photographie du même bâtiment prise au cours du mois d'août 2009 sur lesquels on distingue le bâtiment de l'ancienne gendarmerie (1 bis, place de la Gare)

- Villas* : 17 édifices recensés
- Remarquables : CHM20 et CHM27

Les villas chamarandaises furent construites à la fin du XIX^e siècle et au cours de la première moitié du XX^e siècle. Sur les dix-sept édifices recensés, seule CHM25 est antérieure au cadastre napoléonien. Il s'agit probablement d'un ancien logis de ferme dont les dépendances ont disparu et qui a été transformé postérieurement en maison d'habitation ou en lieu de villégiature.



CHM20 (1, chemin des Berbiettes) est située le long de ligne de chemin de fer. Elle possède un toit en pavillon et une modénature de plâtre soignée composée de chaînes d'angle, d'une corniche à denticules et de bandeaux horizontaux.



CHM27 (13-13 bis, rue du Commandant Maurice Arnoux)



CHM65 (33, rue du Commandant Maurice Arnoux) fut construite au cours du XIX^e siècle. Elle est composée d'un étage carré et de trois travées. Les murs sont recouverts d'enduit. Les entourages des baies et les angles sont soulignés par des bandeaux lissés.



CHM25 (23, rue du Commandant Maurice Arnoux) est un bâtiment « ante-cadastre ». Il s'agit vraisemblablement d'un ancien logis de ferme. Les annexes ont été détruites.



CHM04 (50, rue des Frères Bolifraud) fut construite en calcaire sur un niveau de sous-bassement au cours des années 1920. Cette villa possède un étage carré et trois travées. Les linteaux sont composés d'une pièce métallique et d'un décor de briques et de carreaux de faïence.

- Maisons de bourg* : 12 édifices recensés

Les maisons de bourg chamarandaises ont majoritairement été construites au cours du XIX^e siècle (huit sur douze). Les quatre autres sont antérieures au cadastre napoléonien. Les murs des maisons de bourg sont recouverts d'enduit.



CHM43 (24, rue du Commandant Maurice Arnoux) est une maison de bourg « ante-cadastre » dont les entourages de baies et les angles sont soulignés par des bandeaux lissés.

CHM44 (26, rue du Commandant Maurice Arnoux) est une maison de bourg en retrait construite au XIX^e siècle. Elle possède une corniche moulurée.



- Fermes : 9 édifices recensés
Remarquable : CHM02

Sur les neuf fermes recensées, huit sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieures au cadastre napoléonien.



La ferme de Montfort (CHM02) est une grande ferme à cour fermée à deux côtés bâtis. A l'écart du centre-bourg, cette ferme est située à proximité immédiate de l'ancien tracé de la route royale de Paris à Orléans. Le bâtiment ci-dessus est une grange construite au XIX^e siècle (bâtiment non représenté sur le cadastre napoléonien et présence de baies cintrées à décor de briques). Les murs sont constitués de blocs de grès et de moellons de meulière et de calcaire.



CHM02 : mare (ou pédiluve ?) et puits à calotte conique



CHM01 est une ferme « ante-cadastre » située le long de l'ancien tracé de la route royale de Paris à Orléans, face à la ferme de Montfort. Cette ferme à cour fermée à quatre côtés bâtis abrita autrefois un relais de poste.



CHM40 (8, rue du Commandant Maurice Arnoux) est une grande ferme à cour fermée située dans le centre-bourg de Chamarande. Cet ensemble de bâtiments à vocation agricole fut construit au cours du XIX^e siècle. A droite, une extension de plain-pied a été ajoutée au bâtiment d'origine (linteaux constitués d'une pièce métallique dont les rivets sont cachés par des rosettes).



CHM70 (1-5, impasse des quatre coins) est une ancienne grande ferme à cour fermée « ante-cadastre » dont une partie des bâtiments a disparu et qui a été morcelée. Le morcellement de cet ensemble semble relativement ancien en raison de la présence de plusieurs murs de clôture en pierre au centre de la cour.

- Maisons rurales : 9 édifices recensés

Sur les neuf maisons rurales recensées, quatre sont « ante-cadastrées » (CHM37, CHM39, CHM60 et CHM62).



CHM17 (14, rue de la Victoire) fut construite au cours du XIX^e siècle.



CHM60 (59, rue du Commandant Maurice Arnoux) est « ante-cadastrée ». Elle se compose d'un ancien logis en fond de parcelle et d'une annexe agricole.

- Pavillons : 7 édifices recensés

Les pavillons chamarandais sont principalement situés entre la ligne de chemin de fer et le coteau (rue des Frères Bolifraud, rue du Couvent et rue de la Victoire). Ils sont principalement construits en pierre calcaire. On note également la présence de pierre meulière.



CHM05 (42, rue de Frères Bolifraud) possède des linteaux composés d'une pièce métallique surmontée d'un décor de briques.



CHM08 (32, rue des Frères Bolifraud) possède un toit à demi-croupe dont le débord est supporté par des aisseliers et des baies cintrés à décor de briques bichromes.



CHM15 (13, rue de la Victoire) est construit en calcaire. Les murs sont ornés d'un décor de briques. On note également la présence d'un bow-window sur l'un des deux murs gouttereaux.

Enfin, le patrimoine ordinaire de la commune de Chamarande compte également un petit immeuble d'habitation situé au 31, rue du Commandant Maurice Arnoux (CHM67). Les chaînes d'angles, les bandeaux horizontaux et les encadrements de baies sont soulignés par un décor de briques. On note également la présence d'une ancienne tuilerie-briqueterie sur le territoire communal dont la production annuelle était de 500 000 briques et 700 000 tuiles à la fin du XIXe siècle¹.



CHM73 (9, route de Lardy) est l'ancienne tuilerie-briqueterie de Chamarande.

¹ Monographie de l'Instituteur, p. 10.

Château de Chamarande

Un premier manoir dont il ne reste aujourd'hui que le tracé des douves aurait été construit à l'époque carolingienne. Le château qui subsiste aujourd'hui date du XVII^e siècle et correspond à une construction de la première période classique associant la brique et la pierre. Le château, y compris les douves, les deux pavillons, les communs, le pavillon de chasse, l'orangerie, l'auditoire, la serre octogonale, le buffet d'eau, la petite pyramide et les grilles ont fait l'objet d'un arrêté de classement le 23 juillet 1981.



CHM75



CHM75 : communs situés le long de la rue du Commandant Maurice Arnoux et buffet d'eau

Propriété du Conseil Général de l'Essonne depuis 1978, le château appartient, entre autres, au duc de Persigny, ministre de l'intérieur de Napoléon III puis à Antony Boucicaut, fils du fondateur du Bon Marché.

C – Etat général du patrimoine

Chamarande est riche d'un point de vue patrimonial. Si l'on excepte le château et ses dépendances qui constituent un patrimoine exceptionnel dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt public indéniable, Chamarande possède également des éléments patrimoniaux remarquables auxquels il convient de prêter la plus grande attention.

Le patrimoine ordinaire chamarandais qui, par définition, évolue au gré des modes et de ses occupants, a souffert de nombreuses dénaturations. Au cours du recensement, nous avons relevé quarante-trois bâtiments dénaturés. Toutes les typologies sont concernées par cette tendance.



Maison dénaturée au 5, rue de la Gare. Cet ensemble, constitué d'un bâtiment « antecadastre » donnant sur la rue de la Gare et d'un bâtiment plus récent situé le long de la rue de la Salle est en cours de transformation. La maçonnerie en moellons de meulière et de calcaire est remplacée au premier niveau par des parpaings et des baies sont percées à intervalles réguliers.



Villa dénaturée au 8, rue des Frères Bolifraud. Une aile dénaturante a été accolée à cette villa dont les linteaux sont ornés de carreaux de faïence à décor floral.



Séchoir à haricots dénaturé situé rue de la Fontaine. La culture des haricots tenait une place importante à Chamarande. Ce bâtiment constitue l'un des rares exemples conservés de cette activité. Il a cependant été transformé en maison d'habitation et des baies ont été percées dans le pignon.

GLOSSAIRE

- **cour commune** : forme spatiale d'organisation communautaire comprenant plusieurs maisons mitoyennes qui abritaient les paysans, ou manouvriers, louant leurs bras aux grands fermiers tout en exploitant pour eux de petits lopins et notamment de la vigne. La cour commune comprend fréquemment un puits.
- **ferme** :
 - ferme à cour fermée : implantée dans les villages ou isolée en plein champ, la ferme à cour fermée comprend plusieurs bâtiments, logis et annexes, disposés de manière à former les côtés d'un espace central fermé. Le contraste est fort entre les murs extérieurs, aveugles ou percés de rares ouvertures, et la cour intérieure dans laquelle s'ouvrent porche, auvents, clapiers, portes et fenêtres. La ferme à cour fermée possède, lorsqu'elle est implantée en plein champ, certaines caractéristiques défensives (ouvertures type meurtrières, murs, douves...). En dehors de la vaste cour centrale, on peut trouver un ou plusieurs jardins entourés de hauts murs de pierre ainsi que des vergers. Les bâtiments sont souvent homogènes, résultat d'une implantation ancienne.
La ferme à cour fermée se distingue par la présence d'éléments architecturaux forts : porte charretière monumentale, douves, pédiluve, abreuvoir, cour pavée et pigeonnier ou colombier selon les cas.
 - petite ferme : il existe également des fermes de plus petite dimension comprenant plusieurs bâtiments, logis et annexes agricoles, autour d'un espace central fermé, mais qui ne possèdent pas les éléments architecturaux cités précédemment.
- **immeuble** : édifice divisé lors de la construction en appartements pour plusieurs particuliers.
- **maison à boutique** : la maison à boutique est une maison de bourg possédant un espace dédié au commerce.
- **maison de bourg** : bâtiment, le plus souvent à un étage carré, aligné sur la rue et mitoyen sur les deux côtés. Une maison de bourg occupe la totalité de la largeur de la parcelle qu'elle occupe. On trouve généralement des cours et/ou des jardins à l'arrière des maisons. Les maisons de bourg, lorsqu'elles forment un front bâti continu en centre-bourg, sont un élément constitutif du paysage urbain.
- **maison de notable** : vaste demeure, comprenant cinq travées et au minimum un étage carré, située, la plupart du temps, au milieu d'une grande parcelle. La maison de notable possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).
- **maison rurale** : la maison rurale se définit comme un bâtiment de taille modeste dont le rez-de-chaussée est réservé à l'habitation tandis que les combles et, lorsqu'ils existent, les bâtiments annexes sont destinés aux activités agricoles. En fonction de la distribution et de l'implantation des bâtiments, on peut distinguer trois grandes variantes au sein de cette typologie :

- maison rurale constituée d'un bâtiment unique abritant le logis au rez-de-chaussée et les activités agricoles dans les combles (maison-bloc à terre).
- maison rurale dont les annexes agricoles sont situées dans le prolongement du logis.
- maison rurale dont le logis et les annexes agricoles sont indépendants. Les bâtiments secondaires, destinées à abriter des animaux ou des outils, sont alors placés en héberge, libérant ainsi une cour centrale.

Lorsqu'une maison rurale comporte des bâtiments annexes, elle se distingue de la ferme au niveau de la taille et de l'importance des annexes. La typologie maison rurale concerne donc les unités dans lesquelles les annexes agricoles sont moins importantes que le logis.

- **modénature** : ensemble des éléments d'ornements (moulure, corniche, décor de briques...) relevés sur un bâtiment.
- **moulin** : édifice comportant des installations techniques permettant de broyer, piler, pulvériser, battre ou presser des matières premières ou des produits. La force motrice est transformée en mouvement actionnant les machines.
- **pavillon** : habitat privé généralement composé d'un étage de combles aménagé et de moins de trois travées. Le pavillon correspond à une forme d'habitat dont la diffusion s'est largement développée à partir du 1^{er} quart du XX^e siècle.
- **patrimoine ordinaire** : ensemble des constructions, habitées et/ou liées à la collectivité, formant l'essentiel du bâti des villes et bourgs et qui forgent le paysage et l'identité d'un territoire. Cette notion comprend donc l'habitat privé mais également le patrimoine vernaculaire.
- **patrimoine vernaculaire** : ensemble des constructions ayant eu, dans le passé, un usage dans la vie de tous les jours (puits, lavoirs, fontaines, croix de chemin, bornes historiques...).
- **pédiluve** : mare possédant un accès en pente douce, située à proximité d'une ferme, et servant à faire boire les bêtes ou à les rafraîchir (notamment les sabots). Un pédiluve peut être délimité par des murs de maçonnerie et ses abords sont parfois couverts de pavés pour éviter la boue.
- **villa** : la villa, dont le développement est lié à celui de la villégiature, est située en milieu de parcelle et se distingue de la maison de notable par sa taille. Elle dispose d'un étage carré et comprend trois travées. La villa possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).

